

5242
—
180

de Villes Gaston

Paris.

19 novembre 1928.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que la résolution de la Commission d'Art Moderne, réunie le 12 novembre, n'a pas été favorable à l'acceptation de l'offre que vous avez bien voulu lui soumettre. Elle me prie de vous remercier de votre généreuse pensée.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Gaston de Villers
Avenue de Malakoff, 81,
Paris.

GASTON BERNHEIM-JEUNE

(Gaston de Villers)

81, AVENUE DE MALAKOFF

PASSY 56-84

19 Octobre 1928

Monsieur

Monsieur le Conservateur,

Je me permets de vous envoyer en même temps que cette lettre le catalogue de ma dernière exposition et je serais extrêmement flatté si le Musée voulait bien accepter une de mes œuvres.

Lors de ma dernière exposition Monsieur de Gaffier d'Hostroy Ambassadeur de Belgique, m'a fait l'honneur avec Monsieur Edouard Helback Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux Arts de l'inaugurer.

J'ajoute que je suis né à Bruxelles et que j'y suis resté jusqu'à l'âge de 10 ans, c'est pour cette raison que je serais doublement heureux si un de mes tableaux figurait au musée de cette ville.

Comme la plupart de mes toiles ont été vendues j'ai marqué d'une croix celles qui me restent et je me tiens à votre entière disposition au cas où vous voudriez bien agréer ma proposition de vous envoyer des photographies de tableaux que j'ai chez moi. Je pourrais aussi vous envoyer à mes frais, deux toiles pour que vous choisissiez, et que vous soumettiez à

la Commission celle qui aurait le plus de chance
de plaire.

En vous remerciant par avance, je vous
prie de croire, M. directeur le Conservateur à l'assurance
de mes sentiments les plus distingués et les
plus dévoués

Gaston de Tillier

P.S. Je puis dire aussi qu'un de mes tableaux a
été acquis par le Musée du Luxembourg à Paris